

Fiche de rendement du Plan d'action rural

Domaine prioritaire	Page
N° 1 <i>Améliorer l'accès des Canadiens et des Canadiennes vivant en milieu rural aux programmes et services du gouvernement fédéral . . .</i>	1
N° 2 <i>Améliorer l'accès aux ressources financières pour le développement des entreprises et des collectivités rurales</i>	3
N° 3 <i>Offrir des débouchés, des programmes et des services mieux adaptés à la jeunesse rurale, notamment à la jeunesse autochtone . . .</i>	7
N° 4 <i>Renforcer les possibilités de mise en valeur du potentiel des collectivités rurales, le développement du leadership et le perfectionnement des compétences</i>	12
N° 5 <i>Créer des occasions permettant aux collectivités rurales de maintenir et d'élargir l'infrastructure nécessaire à leur développement . . .</i>	17
N° 6 <i>Brancher les Canadiens et les Canadiennes vivant en milieu rural à l'économie et à la société du savoir, et les aider à acquérir les compétences nécessaires à l'utilisation de la technologie</i>	21
N° 7 <i>Renforcer la diversification économique dans les régions rurales du Canada grâce à une aide mieux ciblée</i>	25
N° 8 <i>Collaborer avec les gouvernements provinciaux et territoriaux en vue d'examiner et de mettre à l'essai de nouveaux moyens de procurer aux Canadiens et aux Canadiennes vivant en milieu rural l'accès aux soins de santé à un coût raisonnable</i>	29
N° 9 <i>Collaborer avec les gouvernements provinciaux et territoriaux en vue d'examiner et de mettre à l'essai de nouveaux moyens de procurer aux Canadiens et aux Canadiennes vivant en milieu rural l'accès à l'éducation à un coût raisonnable</i>	32
N° 10 <i>Favoriser les partenariats stratégiques au sein des collectivités, entre les collectivités et entre les gouvernements afin de faciliter le développement des collectivités rurales</i>	33
N° 11 <i>Promouvoir le Canada rural comme un endroit où il fait bon s'établir, travailler et élever une famille, et reconnaître le rôle du Canada rural dans l'identité et le bien-être de la nation</i>	38

Message du secrétaire d'État

La tenue de la toute première Conférence rurale nationale a été une réalisation digne de mention. Elle a réuni des Canadiens et des Canadiennes des régions rurales et éloignées pour qu'ils examinent les progrès accomplis par le gouvernement fédéral en ce qui concerne son initiative rurale. Il s'agissait d'un forum pour la mise en commun des leçons tirées du Partenariat rural canadien. Les discussions ont porté fruit et, dans mon allocution de clôture, j'ai pris l'engagement de dresser un plan d'action pour donner suite à vos priorités.

Le *Plan d'action rural* proposé a été remis pour approbation à tous ceux qui ont participé à la conférence d'Orford-Magog. Leurs observations ont été intégrées au *Plan d'action rural*, qui comprend plus de 50 mesures que le gouvernement du Canada doit prendre.

L'objet de ce rapport est de décrire les progrès réalisés par les ministères et organismes fédéraux dans l'application de ces mesures depuis que le plan a été rendu public à Brandon (Manitoba), l'an dernier. Il fait également le point à l'intention des citoyens et des citoyennes des régions rurales et éloignées du Canada sur les questions qu'on tente toujours de régler. Certaines mesures exigent de nouvelles orientations stratégiques ou des fonds supplémentaires, tandis que d'autres nécessitent une intervention coordonnée de tous les ordres de gouvernement. Je continuerai au cours des prochains jours et des prochaines semaines à exercer des pressions sur mes collègues pour faire avancer ces dossiers.

La *Fiche de rendement du Plan d'action rural* comprend beaucoup de réussites remarquables, notamment l'élargissement du réseau des sociétés de développement communautaire dans bon nombre de parties du pays, une souplesse accrue dans les programmes que Financement agricole Canada peut offrir, et l'affectation d'une part équitable des budgets d'infrastructure aux collectivités rurales et éloignées. Un de nos défis les plus pressants consistait à faire participer nos jeunes à l'élaboration de la définition de l'avenir du Canada rural. Au cours de la dernière année, j'ai eu le plaisir de participer à des séances de dialogue axées sur la jeunesse.

Lorsqu'il s'agit d'argent, on pense au budget. Ce passage du budget fédéral de décembre 2001 témoigne que nous allons dans la bonne direction et que la voix des citoyens et des citoyennes du Canada rural et éloigné a été entendue : *Les collectivités rurales, tout autant que les collectivités urbaines, contribuent grandement à la richesse et à la prospérité du Canada. Mais elles font face à des défis uniques – la géographie, l'éloignement des marchés, une petite population de base et la dépendance à l'égard d'industries du secteur primaire qui sont vulnérables aux ralentissements cycliques marqués. Le gouvernement prévoit s'associer aux collectivités rurales, à leurs citoyens et aux intervenants afin de trouver des solutions locales à ces problèmes.*

Cette fiche de rendement du Plan d'action rural illustre par quelles façons concrètes cet engagement est respecté et continue de l'être. Elle montre en outre notre volonté, comme gouvernement fédéral, de bâtir, en collaboration avec les Canadiens et les Canadiennes, un avenir prometteur pour le Canada rural.

Le secrétaire d'État
(Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario),

Andy Mitchell
Plan d'action rural Fiche de rendement

Domaine prioritaire n° 1				
Améliorer l'accès des Canadiens et des Canadiennes vivant en milieu rural aux programmes et services du gouvernement fédéral				
Enjeu : Assurer la prestation en direct des services gouvernementaux				
Prochaine étape	Principales initiatives/Principaux résultats	Réalisé	En cours	Commentaires
1. Évaluer les projets pilotes de Service Canada. Échanger les leçons tirées et s'en inspirer.	<p>Service Canada fournit aux Canadiens et aux Canadiennes un guichet unique en leur donnant accès aux services gouvernementaux en personne, par téléphone ou par Internet. Ces trois formes d'accès ont fait l'objet d'une évaluation, dont les résultats sont les suivants :</p> <p>On fait bon usage des centres d'accès ruraux; les utilisateurs sont très satisfaits du service. Service Canada connaît un tel succès qu'on en a fait un programme à part entière, et le nombre de centres d'accès est passé de 122 à 227. Dans chaque province et territoire, au moins 30 % des centres d'accès de Service Canada sont situés dans des régions rurales et éloignées. On est à élaborer des plans pour en accroître le nombre dans le Canada rural.</p> <p>Le nombre d'appels au numéro 1 800 O-Canada a augmenté de 32 % en un an. Environ la moitié des appels provenaient de citoyens et de citoyennes des régions rurales.</p> <p>Les demandes de renseignements faites à partir du site Web du Canada ont augmenté de 37 % en un an.</p>	<p>✓</p> <p>✓</p>	<p>✓</p>	<p>Consulter publiservice.servicecanada.gc.ca, ou composer le 1 800 O-Canada (1 800 622-6232).</p>

Prochaine étape	Principales initiatives/Principaux résultats	Réalisé	En cours	Commentaires
2. Mettre en oeuvre l'initiative Gouvernement en direct permettant d'exécuter des opérations gouvernementales en direct, de façon à ce que les Canadiens et Canadiennes vivant en milieu rural y aient accès.	<p>Le gouvernement du Canada veille à ce que les Canadiens et Canadiennes vivant en milieu rural aient accès aux opérations gouvernementales en direct, par le truchement de l'initiative Gouvernement en direct.</p> <p>Le budget fédéral 2001 consacrait 600 millions de dollars sur quatre ans (à raison de 150 millions de dollars par année à compter de l'exercice 2002–2003) pour mettre en oeuvre l'initiative Gouvernement en direct d'ici 2005.</p>		✓	<p>Consulter www.gol-ged.gc.ca, ou composer le 1 800 O-Canada (1 800 622-6232).</p>
3. Élaborer un portail Internet afin de fournir aux Canadiens et aux Canadiennes des régions rurales et éloignées un guichet unique leur donnant accès aux programmes et aux services fédéraux. Y intégrer un répertoire en direct des principaux programmes et services à l'intention des citoyens et des citoyennes des régions rurales et éloignées.	<p>On élabore en ce moment un portail de services aux régions rurales et éloignées, un guichet unique qui donnera aux citoyens et aux citoyennes de ces régions accès aux services et aux ressources mis à leur disposition. On l'inaugurera plus tard en 2002.</p> <p>On a repris la conception du site Web du Canada afin d'y faciliter la navigation et l'accès à l'information.</p> <p>Le <i>Répertoire de poche des programmes et des services ruraux</i> est maintenant disponible sur le Web, en version imprimée et sur CD-ROM.</p>	<p>✓</p> <p>✓</p>	✓	<p>Voir www.canada.gc.ca.</p> <p>Voir www.rural.gc.ca/pocket/index.phtml, ou composer le 1 800 O-Canada (1 800 622-6232).</p>

Domaine prioritaire n° 2

Améliorer l'accès aux ressources financières pour le développement des entreprises et des collectivités rurales

Enjeu : Assurer le financement des entreprises rurales

Prochaine étape	Principales initiatives/Principaux résultats	Réalisé	En cours	Commentaires
<p>4. Améliorer les services des sociétés d'aide au développement des collectivités en leur permettant d'offrir une couverture universelle partout au Québec et en Ontario comme elles le font dans les autres provinces.</p>	<p>Les services des Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) sont maintenant accessibles de façon générale aux collectivités rurales et du Nord de toutes les provinces. Il reste du travail à faire dans les territoires, sous la gouverne du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.</p> <p>En Ontario, l'Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario (FedNor) a permis d'établir deux nouvelles SADC et d'élargir le mandat de deux autres. De plus, on prévoit créer quatre autres SADC. FedNor travaille actuellement à offrir une couverture universelle; il reste toujours certaines régions désignées auxquelles on n'a pas encore affecté de fonds des SADC.</p> <p>Au Québec, 35 autres municipalités ont maintenant accès à tous les services des SADC et deux nouvelles SADC ont été créées dans des régions qui en avaient grand besoin. Les collectivités qui ne sont pas actuellement desservies par des SADC peuvent maintenant obtenir au moins de l'information de base sur les services et les programmes du gouvernement du Canada, par le truchement d'un partenaire local dont les activités sont financées par Développement économique Canada.</p>		<p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p>	<p>Voir www.ontcfdc.com pour obtenir de l'information sur les programmes et sur les régions géographiques desservies.</p> <p>Voir www.dec-ced.gc.ca/.</p>

Prochaine étape	Principales initiatives/Principaux résultats	Réalisé	En cours	Commentaires
5. Renforcer les SADC existantes et améliorer les services en augmentant les fonds d'exploitation.	<p>En Ontario, le Programme de développement des collectivités a reçu des fonds supplémentaires de 7,25 millions de dollars pour élargir la zone géographique desservie et accroître le niveau de financement des SADC existantes.</p> <p>On a créé le Réseau pancanadien des Sociétés d'aide au développement des collectivités en vue d'améliorer le profil des SADC, d'échanger les pratiques exemplaires et de susciter des occasions de réseautage.</p>	<p>✓</p> <p>✓</p>		Voir www.communityfutures.ca .
6. Exiger des banques en milieu rural qu'elles donnent un préavis de six mois avant de fermer.	<p>Le <i>Règlement sur les préavis de fermetures de succursales</i> (banques, fiducies, sociétés de prêts et associations coopératives de crédit) est entré en vigueur en mars 2002. Ainsi, les banques rurales doivent donner un préavis de six mois avant de fermer.</p> <p>Ce règlement a été publié dans la Partie II de la Gazette du Canada en mars 2002.</p>	<p>✓</p>		<p>Voir www.fcac-acfc.gc.ca/ ou composer le 1 866 461-3222 (numéro sans frais, en anglais) ou le 1 866 461-2232 (numéro sans frais, en français).</p> <p>Voir canada.gc.ca/gazette.</p>
7. Renforcer le mouvement des coopératives de crédit afin qu'il soit plus concurrentiel face aux institutions financières de grande taille.	<p>La <i>Loi sur les associations coopératives de crédit</i> a été modifiée pour permettre aux coopératives de crédit et aux caisses populaires de former des associations nationales de vente au détail, ce qui leur permettra de mieux concurrencer les institutions financières de plus grande taille. Elle est entrée en vigueur en octobre 2001.</p>	<p>✓</p>		<p>Voir www.fcac-acfc.gc.ca/ ou composer le 1 866 461-3222 (numéro sans frais, en anglais) ou le 1 866 461-2232 (numéro sans frais, en français).</p>

Prochaine étape	Principales initiatives/Principaux résultats	Réalisé	En cours	Commentaires
8. Prévoir la prestation de services financiers aux comptoirs de Postes Canada dans les collectivités où il n'existe pas d'institutions financières.	Postes Canada et quatre banques à charte ont lancé des projets pilotes afin d'offrir des services financiers à des comptoirs postaux dans des collectivités rurales et éloignées, à Terre-Neuve et au Labrador, au Québec, en Ontario et dans les Territoires du Nord-Ouest.		✓	Si ces projets portent fruit, Postes Canada offrira ce programme à d'autres collectivités.
9. Promouvoir et utiliser des institutions comme Financement agricole Canada (FAC), les organismes régionaux de développement et les SADC pour aider à la prestation des services.	<p>On trouvera ci-après des exemples de la façon dont le gouvernement du Canada fait la promotion de ces institutions et y a recours pour l'aider dans la prestation des services :</p> <p>En avril 2001, on a modifié la <i>Loi sur le financement agricole Canada</i> de manière à donner à FAC plus de souplesse quant aux programmes qu'il peut offrir et lui permettre d'offrir un financement par actions et des services conseils en matière de planification d'entreprise.</p> <p>FAC et la Banque de développement du Canada peuvent maintenant mieux conjuguer leur expertise et leurs produits afin d'améliorer la prestation des services auprès des entreprises agricoles. Ces deux organismes ont signé un protocole d'entente révisé qui favorisera une meilleure coordination de la prestation des services.</p> <p>FedNor a signé avec les coopératives de crédit et les caisses populaires du Nord de l'Ontario des ententes qui facilitent l'accès des petites entreprises aux capitaux.</p>	<p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p>		<p>Voir www.fcc-sca.ca/francais/notre_societe/medias/communiques/2001_04_05.shtml.</p>

Prochaine étape	Principales initiatives/Principaux résultats	Réalisé	En cours	Commentaires
<p>9. Promouvoir et utiliser des institutions comme Financement agricole Canada (FAC), les organismes régionaux de développement et les SADC pour aider à la prestation des services.</p> <p>(suite)</p>	<p>FedNor a élaboré un identificateur commun pour toutes les SADC de l'Ontario afin qu'on puisse les identifier clairement comme un service du gouvernement du Canada.</p> <p>On fait actuellement appel aux organismes de développement régional pour aider à la prestation des services. Par exemple, Diversification de l'économie de l'Ouest met en oeuvre le programme Infrastructures Canada dans les provinces de l'Ouest et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique fait de même dans le Canada atlantique. Un financement voué au Canada rural en fait partie.</p>	<p>✓</p> <p>✓</p>		

Domaine prioritaire n° 3

Offrir des débouchés, des programmes et des services mieux adaptés à la jeunesse rurale, notamment à la jeunesse autochtone

Enjeu : Accroître la participation de la jeunesse rurale au développement communautaire

Prochaine étape	Initiatives principales/Principaux résultats	Réalisé	En cours	Commentaires
10. Favoriser l'acquisition de leadership chez les jeunes.	<p>Le programme du Fonds canadien d'adaptation et de développement rural d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) aide financièrement le Conseil des 4-H du Canada à développer davantage le leadership chez les jeunes des régions rurales.</p> <p>Un volet jeunesse a été incorporé à la Conférence rurale nationale 2002. Des initiatives jeunesse seront élaborées pour 2002–2003.</p> <p>Le Secrétariat rural, AAC, le ministère du Patrimoine canadien et Financement agricole Canada ont participé, de concert avec l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, à la commandite du premier atelier international sur l'acquisition du leadership chez les jeunes en milieu rural en octobre 2001.</p> <p>La somme de 3,6 millions de dollars de l'Initiative des stages pour les jeunes chefs de FedNor a permis d'aider près de 150 récents diplômés du niveau postsecondaire à obtenir une expérience de travail liée à leur domaine d'études. Les participants ont pu acquérir de l'expérience et des compétences en matière de leadership en travaillant au sein d'entreprises et d'organismes communautaires.</p>	<p align="center">✓</p> <p align="center">✓</p> <p align="center">✓</p> <p align="center">✓</p>		<p>Voir www.agr.gc.ca/policy/adapt/programmes_adaptation/4h_f.html.</p> <p>Voir www.lavoieagricole.ca.</p> <p>Voir www.fednor.ic.gc.ca, ou composer le 1 877 333-6733.</p>

Prochaine étape	Initiatives principales/Principaux résultats	Réalisé	En cours	Commentaires
<p>10. Favoriser l'acquisition de leadership chez les jeunes. (suite)</p>	<p>Grâce à la somme de 1,1 million de dollars du programme Horizons sciences d'AAC, près de 200 récents diplômés ont pu trouver du travail dans le cadre des projets de recherche en sciences de l'agroalimentaire et en médecine vétérinaire. Leur contribution à la planification, à la mise en œuvre, aux rapports et à l'évaluation de projets scientifiques a permis aux participants d'acquérir des compétences en leadership et une expérience de travail.</p> <p>À raison de 1,7 million de dollars, l'Initiative des projets pilotes du Partenariat rural canadien a permis de financer 48 projets visant à développer le leadership chez les jeunes. À titre d'exemple, l'Université de Guelph aide les jeunes « débrouillards » de l'Ontario rural à acquérir une expérience et à apprendre les techniques de leadership auprès de mentors du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire.</p> <p>L'Agence de promotion économique du Canada atlantique a aidé près de 500 jeunes à acquérir des compétences en gestion d'entreprise.</p>	<p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p>		<p>Voir res2.agr.gc.ca/research-recherche/youth/shorizons/kitf.html.</p> <p>Voir www.acoa-apeco.gc.ca/.</p>
<p>11. Faire participer les jeunes aux futures activités régionales et nationales du Dialogue rural.</p>	<p>Des jeunes vivant en milieu rural ont participé à divers événements du Dialogue rural au pays. Ils ont participé activement aux quatre conférences régionales du Dialogue rural en 2001 et ont aidé à en planifier certains éléments (C.-B., Nouvelle-Écosse, Yukon et Ontario).</p>	<p>✓</p>		

Prochaine étape	Initiatives principales/Principaux résultats	Réalisé	En cours	Commentaires
<p>11. Faire participer les jeunes aux futures activités régionales et nationales du Dialogue rural.</p> <p>(suite)</p>	<p>Les Dialogues Jeunesse rurale en Colombie-Britannique ont permis de mettre sur pied trois conseils de jeunes.</p> <p>Le Forum 2001 des jeunes de la région de l'Ontario a porté sur les contributions et sur les rôles que doivent jouer les jeunes dans leurs collectivités.</p> <p>Trois séances du Dialogue rural se sont tenues au Nouveau-Brunswick en février 2002. Ces séances ont donné lieu à la tenue d'une conférence provinciale de Dialogue Jeunesse rurale, en mars 2002.</p> <p>Le Secrétaire d'État a participé en mars 2002, dans le cadre du Dialogue rural, à une séance de discussion en direct avec les jeunes. On examine la possibilité d'organiser d'autres séances semblables.</p> <p>Des Canadiens et Canadiennes âgés de 18 à 29 ans participeront à un forum d'une journée à l'intention des jeunes vivant en milieu rural lors de la Conférence rurale nationale d'avril 2002.</p>	<p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p>		
<p>12. Faire participer les jeunes aux activités des Équipes rurales.</p>	<p>Les Équipes rurales intègrent les jeunes à leurs activités au moyen des initiatives suivantes :</p> <p>Les Équipes rurales du Yukon et de l'Alberta ont établi des groupes de travail composés de jeunes.</p>	<p>✓</p>		<p>Pour communiquer avec l'Équipe rurale la plus près de vous, voir www.rural.gc.ca/ruralteam_f.phtml ou composer le 1 888 781-2222 (sans frais).</p>

Prochaine étape	Initiatives principales/Principaux résultats	Réalisé	En cours	Commentaires
<p>12. Faire participer les jeunes aux activités d'Équipe Canada rural</p> <p>(suite)</p>	<p>L'Équipe rurale de Terre-Neuve-et-Labrador collabore avec l'Aide au développement des collectivités de Terre-Neuve-et-Labrador afin de promouvoir l'entrepreneursip chez les jeunes.</p> <p>L'Équipe rurale du Manitoba s'est associée à la province du Manitoba à l'occasion d'un forum de la jeunesse rurale qui s'est tenu en même temps que le Forum rural 2002 à Brandon.</p> <p>L'Équipe rurale des Territoires du Nord-Ouest a tenu un atelier à l'intention des jeunes, en association avec la Territorial Youth Association (l'association des jeunes des Territoires); l'Équipe rurale du Nouveau-Brunswick a invité le directeur général du New Brunswick Youth Council (conseil des jeunes du Nouveau-Brunswick) à se joindre à l'Équipe; des représentants de <i>Rural Youth Enterprise</i> ont fait un exposé à l'intention de l'Équipe rurale de l'Ontario.</p>	<p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p>		
<p>13. Avec des partenaires, élaborer et mettre en oeuvre une stratégie globale visant à prévenir chez les jeunes le crime et la victimisation dans les régions rurales et éloignées du Canada.</p>	<p>La Stratégie nationale de la jeunesse de la GRC, lancée en 2000, vise à réduire le crime et la victimisation, et comprend des initiatives pour les jeunes des milieux ruraux ou urbains.</p>		<p>✓</p>	<p>Le site Web national de la jeunesse (www.choix.org/) a été créé pour les jeunes, par des jeunes.</p>

Domaine prioritaire n° 4

Renforcer les possibilités de mise en valeur du potentiel des collectivités rurales,
le développement du leadership et le perfectionnement des compétences

Enjeu : Habilier les dirigeants et les organismes communautaires à réaliser des initiatives de développement économique et communautaire

Prochaine étape	Initiatives principales/Principaux résultats	Réalisé	En cours	Commentaires
<p>14. Mettre en œuvre l'Initiative canadienne pour les collectivités rurales agricoles (ICCRA) afin de soutenir des projets comme des conférences portant sur des questions rurales organisées par des organismes non gouvernementaux.</p>	<p>L'ICCRA a été lancée en 2000 grâce à un financement de 9,3 millions de dollars sur trois ans. Ces fonds proviennent du Fonds canadien d'adaptation et de développement rural.</p> <p>Dans le cadre de cette initiative, on a déjà engagé 2,1 millions de dollars afin d'appuyer 67 projets pilotes, notamment des ateliers, des conférences et des séminaires organisés par des organismes non gouvernementaux.</p> <p>Forte de 2,4 millions de dollars, l'Initiative de planification communautaire pour les groupes de langue minoritaire des régions rurales agricoles du gouvernement fédéral a été lancée en 2001. Elle a pour objet d'aider les collectivités de langue officielle qui sont en situation minoritaire à surmonter les obstacles linguistiques auxquels elles se heurtent dans la poursuite du développement durable.</p>	<p align="center">✓</p> <p align="center">✓</p> <p align="center">✓</p>		<p>Voir www.agr.gc.ca/carci/ pour consulter les lignes directrices concernant les demandes, ou téléphoner au 1 877 295-7160 (numéro sans frais).</p>

Prochaine étape	Initiatives principales/Principaux résultats	Réalisé	En cours	Commentaires
15. Créer des outils électroniques afin de permettre aux collectivités d'interagir sur le plan régional et national.	<p>Le Programme d'accès communautaire (PAC) régi par Industrie Canada de même que les gouvernements provinciaux et territoriaux, les municipalités, les bibliothèques, les écoles et le secteur privé rendent Internet accessible dans 5 500 collectivités rurales.</p> <p>Il faudra redoubler d'efforts pour utiliser les outils électroniques existants de façon à relier électroniquement les collectivités afin qu'elles soient davantage en mesure de mener des initiatives de développement économique et communautaire.</p>	✓	✓	Voir cap.ic.gc.ca/francais/4000.shtml pour trouver le site du PAC le plus près de chez vous, ou composer le 1 800 575-9200 (téléimprimeur : 1 800 465-7735).
16. Trouver de nouvelles façons d'appuyer les organismes voués au développement rural et au renforcement des capacités.	L'Initiative des projets pilotes du Partenariat rural canadien permet d'appuyer les projets qui concourent au développement rural et au renforcement des capacités. Par exemple, un projet portait sur la création et la mise en œuvre d'un programme de 12 mois qui donnait à des membres qualifiés des Premières nations la possibilité de travailler dans plusieurs organismes du gouvernement du Yukon. L'objectif visé était de s'initier à l'information disponible qui appuierait la planification et la prise de décisions dans les collectivités autochtones rurales partout au Yukon.	✓		Voir www.rural.gc.ca/pilot/pilot_f.phtml , ou composer le (613) 759-7112.

Prochaine étape	Initiatives principales/Principaux résultats	Réalisé	En cours	Commentaires
<p>16. Trouver de nouvelles façons d'appuyer les organismes voués au développement rural et au renforcement des capacités.</p> <p>(suite)</p>	<p>FedNor renforce la capacité des collectivités rurales grâce à des partenariats noués avec les municipalités, les Premières nations et les organismes locaux de développement économique, notamment les Sociétés d'aide au développement des collectivités. Par exemple, il a versé 55 300 \$ pour l'élaboration d'un plan stratégique piloté par la collectivité de la région de Lacloche/Manitoulin. Le plan qui en a découlé constitue un fondement pour les activités de développement économique de la collectivité qui auront lieu au cours des prochaines années.</p> <p>L'Initiative de développement économique communautaire de 2,7 millions de dollars du ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest aide les organismes à renforcer les capacités des collectivités.</p> <p>Le programme pilote Possibilités liées aux ressources pour les collectivités du Nord de la Saskatchewan, qu'applique Ressources naturelles Canada, permet aux collectivités d'améliorer leur capacité de planifier et de former pour tirer profit des possibilités se rattachant au développement durable et à l'utilisation des ressources naturelles.</p>	<p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p>	<p>✓</p>	<p>Voir www.fednor.ic.gc.ca, ou composer le 1 877 333-6733 (numéro sans frais).</p> <p>Voir www.wd.gc.ca/fra/ced/.</p> <p>Composer le (306) 953-8546.</p>

Prochaine étape	Initiatives principales/Principaux résultats	Réalisé	En cours	Commentaires
16. Trouver de nouvelles façons d'appuyer les organismes voués au développement rural et au renforcement des capacités. (suite)	Développement des ressources humaines Canada a préparé les outils suivants en vue d'aider les collectivités à renforcer leurs capacités : le <i>Guide de développement communautaire</i> , l' <i>Atelier sur le renforcement des capacités communautaires</i> : <i>Guide de l'animateur</i> et le <i>site Internet sur le renforcement des capacités communautaires</i> .	✓		Voir www.hrdc-drhc.gc.ca/hrib/hrif/community-communautaire/menu/page4x.shtml ou composer le (819) 953-1920.
17. Trouver de nouveaux moyens d'aider les collectivités à acquérir du leadership.	Le programme de FedNor sur l'aide au développement des collectivités appuie le renforcement des capacités communautaires et l'acquisition du leadership par la formation et la mise en œuvre de pratiques exemplaires au sein des Sociétés d'aide au développement des collectivités. On est en voie d'élaborer une initiative fédérale de partenariat qui épaulera les organismes communautaires se livrant à des activités de développement, notamment au renforcement des capacités des collectivités.		✓ ✓	Voir www.ontcfdc.com .
18. Mener des projets de partenariat avec le secteur des coopératives.	En juin 2000, le Fonds canadien d'adaptation et de développement rural (FCADR) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) versait 500 000 \$ à un projet d'examen des obstacles à la croissance des coopératives agricoles, dans le dessein d'aider le secteur à mieux rivaliser. Les recommandations tirées de ce projet, qui a été mené à bien en septembre 2001, ont débouché sur le projet suivant de la phase II :	✓		Voir www.agr.gc.ca/policy/adapt/index_f.html .

Prochaine étape	Initiatives principales/Principaux résultats	Réalisé	En cours	Commentaires
<p>18. Mener des projets de partenariat avec le secteur des coopératives.</p> <p>(suite)</p>	<p>En février 2002, AAC annonçait qu'il versait 968 000 \$, puisés dans le FCADR, à un projet destiné à favoriser la concurrence et la vitalité à long terme du secteur coopératif agricole du Canada.</p> <p>Développement des ressources humaines Canada a contribué 1,9 million de dollars à un projet pilote de développement d'une coopérative de travailleurs.</p>	<p>✓</p>	<p>✓</p>	
<p>19. Poursuivre les initiatives des collectivités durables dans le cadre de la Stratégie du développement durable du Nord.</p>	<p>La Stratégie de développement durable 2001–2003 du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien prévoit des mesures qui supposent un partenariat avec les Premières nations, les Inuits et les Canadiens et Canadiennes vivant dans le Nord. Parmi ces mesures, citons la participation d'organismes autochtones à des projets du Conseil de l'Arctique (p. ex. les programmes de santé, du réseautage et des programmes de stage dans le cadre de l'Initiative sur l'avenir des enfants et des jeunes dans l'Arctique, la Politique sur le renforcement des capacités, l'Évaluation de l'impact du changement climatique dans l'Arctique).</p>		<p>✓</p>	<p>Voir www.ainc-inac.gc.ca/pr/sus/index_f.html.</p>

Domaine prioritaire n° 5

Créer des occasions permettant aux collectivités rurales de maintenir et d'élargir l'infrastructure nécessaire à leur développement

Enjeu : Prévoir de l'aide pour les infrastructures municipales et de transport

Prochaine étape	Initiatives principales/Principaux résultats	Réalisé	En cours	Commentaires
<p>20. Concevoir le programme des infrastructures de sorte qu'il réponde aux priorités des Canadiens et Canadiennes des régions rurales et éloignées.</p>	<p>Le programme Infrastructures Canada investira 420 millions de dollars dans les régions rurales et éloignées du Canada entre 2000–2001 et 2005–2006.</p> <p>Les territoires et les provinces ont conclu des ententes avec le fédéral. Chacune d'elles prévoit un objectif d'investissement minimum en milieu rural (qui varie de 15 à 56 p. 100) qui doit être réalisé dans la province ou le territoire en cause.</p> <p>Les régions rurales et éloignées du Canada tireront parti de l'engagement du gouvernement canadien à verser, par le truchement de la Fondation pour l'infrastructure stratégique, une aide à frais partagés de 2 milliards de dollars à de vastes projets d'infrastructure et à favoriser la formation de partenariats entre les secteurs public et privé.</p>		<p align="center">✓</p> <p align="center">✓</p>	<p>Voir www.tbs-sct.gc.ca/ino-bni/main/main_f.asp.</p>
<p>21. Parachever les négociations fédérales–provinciales-territoriales sur le Programme stratégique d'infrastructure routière. Signer et mettre en œuvre les ententes.</p>	<p>Des ententes ont été conclues avec la Nouvelle-Écosse, l'Alberta, le Manitoba et la Saskatchewan. Les négociations menées auprès des autres provinces et territoires devraient aboutir à la fin de 2002.</p>		<p align="center">✓</p>	<p>Voir www.tc.gc.ca/programs_and_divestiture/highways/fr/SHIP_fr.stm.</p>

Prochaine étape	Initiatives principales/Principaux résultats	Réalisé	En cours	Commentaires
<p>21. Parachever les négociations fédérales–provinciales-territoriales sur le Programme stratégique d'infrastructure routière. Signer et mettre en œuvre les ententes.</p> <p>(suite)</p>	<p>Un montant de 600 millions de dollars sera versé au Programme stratégique d'infrastructure routière : 500 millions serviront à l'amélioration du réseau national des autoroutes et 100 millions à des initiatives nationales d'intégration de réseaux.</p> <p>Dans son discours du budget 2001, le gouvernement fédéral s'engageait à verser 600 millions de dollars en cinq ans à un nouveau programme d'infrastructure frontalière. On pourrait notamment appuyer des projets visant à donner ou à améliorer l'accès par autoroute aux postes frontaliers et à mettre en place des centres de traitement pour les véhicules commerciaux et de l'« infrastructure accessoire » comme des systèmes intelligents pour le transport.</p>		<p>✓</p> <p>✓</p>	
<p>22. Engager une tierce partie indépendante qui sera chargée de suivre l'incidence qu'auront les changements apportés au réseau de manutention et de transport des grains sur les agriculteurs, la Commission canadienne du blé, les sociétés ferroviaires, les entreprises céréalères, les expéditeurs et les ports.</p>	<p>On a chargé Quorum Corporation, en juin 2001, de suivre et d'évaluer l'efficacité globale du réseau canadien de manutention et de transport des grains. Le contrat passé avec cette entreprise expire en décembre 2003.</p>		<p>✓</p>	

Prochaine étape	Initiatives principales/Principaux résultats	Réalisé	En cours	Commentaires
<p>23. Dresser la liste des changements qu'il est possible d'apporter aux services du réseau national de VIA Rail, changements qui permettraient de rétablir les services abandonnés ou amélioreraient le rendement de la Société.</p>	<p>VIA Rail évalue une étude de rentabilisation sur le rétablissement de certains services passagers. Les services évalués sont ceux de Vancouver–Calgary, Montréal–Sherbrooke–Saint John, Halifax–Sydney, Toronto–Peterborough et Toronto–Barrie– Collingwood.</p> <p>Le rétablissement de ces services serait bénéfique aux collectivités rurales où VIA Rail fait escale.</p>		✓	<p>Le rétablissement de certains services chez VIA ne peut être envisagé que si une étude de rentabilisation a démontré que cela n'entraînerait pas une augmentation de l'actuel niveau de financement de VIA.</p>
<p>24. Collaborer pour que l'Observatrice indépendante de la restructuration de l'industrie du transport aérien soit informée des enjeux ruraux relatifs au transport aérien dans les régions rurales et éloignées.</p>	<p>Le Secrétariat rural continue à consulter l'Observatrice et de collaborer avec les responsables de Transports Canada à répondre aux besoins des Canadiens et Canadiennes des régions rurales et éloignées en matière de transport aérien. Depuis avril 2000, le Secrétariat a pris part à trois réunions bilatérales avec l'Observatrice.</p> <p>Le deuxième rapport provisoire de l'Observatrice indépendante de la transition (Debra Ward) figure sur le site Web de Transports Canada. Dans son rapport, M^{me} Ward indique qu'elle traitera plus en détail dans son troisième rapport provisoire des transporteurs qui desservent les régions éloignées et du Grand Nord.</p> <p>Le service aérien aux collectivités rurales et éloignées reste une priorité pour le Secrétariat rural, qui continue de collaborer avec le gouvernement dans ce dossier.</p>	✓	<p>✓</p> <p>✓</p>	<p>Le projet de loi C-26 enchâsse dans la loi l'engagement d'Air Canada à maintenir pendant une période de trois ans le niveau antérieur des services offerts aux régions rurales et éloignées du pays. L'Observatrice continuera de surveiller ces services aériens.</p> <p>Pour obtenir de l'information sur la restructuration de l'industrie aérienne et sur l'Observatrice indépendante de la transition, voir www.tc.gc.ca/pol/fr/transport_aerien/Restructuration_des_transporteurs_aeriens.htm.</p>

Enjeu : Fournir des logements abordables aux régions rurales, particulièrement dans le Nord				
Prochaine étape	Initiatives principales/Principaux résultats	Réalisé	En cours	Commentaires
25. Poursuivre et élargir le partenariat actuel concernant le logement à prix abordable.	<p>À la réunion qu'ont tenue en novembre 2001 les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux chargés du logement, le gouvernement du Canada réitérait son engagement à verser 680 millions de dollars à des projets de logement à prix abordable. En février 2002, les Territoires du Nord-Ouest étaient le plus récent territoire ou province à conclure une entente sur le logement à prix abordable avec le gouvernement fédéral. La Colombie-Britannique et le Québec avaient conclu des ententes en 2001.</p> <p>La Société canadienne d'hypothèques et de logement favorise l'offre de logements à prix abordable par le truchement de plusieurs initiatives. Par exemple, le Centre canadien du partenariat public-privé dans l'habitation collabore avec des groupements communautaires à but non lucratif et les administrations municipales, provinciales et fédérale, à développer le secteur du logement à prix abordable.</p>		<p>✓</p> <p>✓</p>	<p>Voir une liste de communiqués à www.cmhc-schl.gc.ca/fr/presse/index.cfm.</p> <p>Voir www.cmhc-schl.gc.ca/fr/amquablo/logab/index.cfm.</p>
26. Étudier la possibilité d'utiliser les nouveaux fonds fédéraux destinés aux infrastructures en vue de développer le logement à prix abordable.	<p>Le logement à prix abordable constitue l'une des six catégories à l'égard desquelles les provinces et les territoires peuvent utiliser les fonds fédéraux destinés aux infrastructures.</p> <p>Dans son discours du budget 2001, le gouvernement du Canada réitérait son engagement à verser 680 millions de dollars en cinq ans à des projets de logement à prix abordable, ce qui bénéficiera également aux régions rurales et éloignées.</p>		<p>✓</p> <p>✓</p>	<p>Voir www.cmhc-schl.gc.ca/fr/amquablo/logab/index.cfm, ou composer le 1 800 668-2642.</p>

Domaine prioritaire n° 6

Brancher les Canadiens et les Canadiennes vivant en milieu rural à l'économie et à la société du savoir, et les aider à acquérir les compétences nécessaires à l'utilisation de la technologie

Enjeu : Offrir aux collectivités rurales et éloignées l'infrastructure des télécommunications

Prochaine étape	Initiatives principales/Principaux résultats	Réalisé	En cours	Commentaires
<p>27. Favoriser les partenariats entre les secteurs public, privé et coopératif afin de mieux faire comprendre les télécommunications et d'étendre l'infrastructure des télécommunications aux collectivités rurales et éloignées.</p>	<p>Le Programme des collectivités ingénieuses d'Industrie Canada aide sept collectivités rurales et éloignées à mettre en œuvre les technologies de l'information et des communications. Ces collectivités prouvent que, grâce à ces technologies, il est possible de créer des règles de jeu égales pour toutes les collectivités, peu importe leur éloignement.</p> <p>En septembre 2001, Développement économique Canada a aidé à financer la tenue d'une réunion nationale, dans la région de Matawinie, sur le rôle des nouvelles technologies de l'information dans le développement rural.</p> <p>L'Initiative relative au développement durable des collectivités de Ressources naturelles Canada (GéoConnexions) donne aux collectivités des régions éloignées, rurales et nordiques et aux collectivités autochtones l'accès par Internet aux données et aux outils d'analyse nécessaires à la prise de décisions.</p>	<p align="center">✓</p>	<p align="center">✓</p> <p align="center">✓</p>	<p>Voir smartcommunities.ic.gc.ca/.</p> <p>Voir www.sci.gc.ca ou composer le (613) 996-1397.</p>

Prochaine étape	Initiatives principales/Principaux résultats	Réalisé	En cours	Commentaires
27. Favoriser les partenariats entre les secteurs public, privé et coopératif afin de mieux faire comprendre les télécommunications et d'étendre l'infrastructure des télécommunications aux collectivités rurales et éloignées. (suite)	Dans son discours du budget 2001, le gouvernement du Canada s'engageait à verser 600 millions de dollars en quatre ans à la mise en œuvre de la stratégie du Gouvernement en direct (GED). Il a aussi affecté 110 millions de dollars à la mise en place d'une nouvelle génération d'architecture de réseau à large bande par Internet qui relirait entre eux tous les organismes de recherche, notamment un grand nombre de collèges communautaires situés dans les régions rurales.		✓	
28. Porter à 5 000 le nombre de sites du réseau du Programme d'accès communautaire dans les régions rurales et éloignées du Canada.	Plus de 5 500 sites du Programme d'accès communautaire (PAC) sont maintenant situés dans les régions rurales et éloignées du Canada. Dans le but d'étendre la couverture Internet à large bande, le gouvernement du Canada s'est engagé à prolonger le PAC et Rescol jusqu'en 2003–2004 à un coût de 40 millions de dollars et, par la suite, à réserver 35 millions de dollars par année pendant trois ans à l'élargissement du système à large bande.	✓		Voir cap.ic.gc.ca/francais/4000.shtml pour savoir où se trouve le bureau du PAC le plus près de chez vous, ou composer le 1 800 575-9200 (téléimprimeur : 1 800 465-7735).
29. Mettre en œuvre les sept projets de collectivités ingénieuses dans les régions rurales et éloignées.	Les projets dans les sept collectivités rurales sont en cours.		✓	Voir smartcommunities.ic.gc.ca/ .

Enjeu : Aider les entreprises rurales à tirer parti des possibilités de commerce électronique				
Prochaine étape	Initiatives principales/Principaux résultats	Réalisé	En cours	Commentaires
30. Collaborer avec les entreprises afin de promouvoir l'application dans les régions rurales de nouvelles technologies, notamment le commerce électronique.	<p>L'Agence de promotion du Canada atlantique a organisé des séminaires de sensibilisation au commerce électronique dans les régions rurales du Canada atlantique.</p> <p>Développement économique Canada, Industrie Canada et Communications Canada ont organisé des conférences pour intensifier le développement du commerce électronique au Québec.</p> <p>FedNor a contribué plus de 5,8 millions de dollars pour financer 28 projets ayant pour objet de développer l'infrastructure des télécommunications ainsi que des applications connexes dans le Nord de l'Ontario.</p> <p>Diversification économique de l'Ouest a établi un kiosque de services aux Autochtones, un portail Internet d'information sur les programmes qui s'adressent aux Autochtones de même que sur les services et les personnes-ressources en Saskatchewan. Il comprend des liens vers des sites d'information sur des organismes d'aide aux entreprises et sur les façons de faire des affaires avec le gouvernement du Canada.</p>	<p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p>		<p>Voir www.fednor.ic.gc.ca, ou composer le 1 877 333-6733.</p> <p>Voir www.asksask.sk.ca/.</p>

Prochaine étape	Initiatives principales/Principaux résultats	Réalisé	En cours	Commentaires
<p>30. Collaborer avec les entreprises afin de promouvoir l'application dans les régions rurales des nouvelles technologies, notamment le commerce électronique.</p> <p>(suite)</p>	<p>Diversification économique de l'Ouest a contribué 749 000 dollars au titre de 18 projets dans les régions rurales de l'Ouest canadien dans le cadre du programme Premiers emplois en sciences et technologie. Ce programme aide les entreprises à utiliser les nouvelles technologies en leur offrant le financement pour engager de nouveaux diplômés qui maîtrisent ces technologies.</p> <p>Grâce à une mise de fonds d'Industrie Canada, la Table ronde sur les possibilités des affaires électroniques canadiennes a conçu une trousse d'information à l'intention des petites et moyennes entreprises afin d'aider les entreprises rurales et urbaines à prendre de saines décisions en matière de commerce électronique.</p> <p>En juin 2000, le gouvernement du Canada a annoncé le budget de 300 millions de dollars dont sera doté le Fonds d'innovation de l'Atlantique pour accroître la capacité de la région à mener des activités de recherche et de développement de pointe qui contribueront directement à l'émergence d'une nouvelle économie fondée sur la technologie.</p> <p>Le Fonds d'innovation de l'Atlantique a reçu environ 195 propositions de projets d'une valeur de 810 millions de dollars pour la réalisation de projets au coût global de 1,5 milliards de dollars.</p>		<p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p>	<p>Voir www.wd.gc.ca/fra/finance/programs/xfirstjb.html, ou composer le 1 888 338-9378 (numéro sans frais).</p> <p>Voir tableronde.ca/outils.html.</p> <p>Voir www.acoa-apeca.gc.ca/f/financial/aif/index.shtml.</p>

Domaine prioritaire n° 7				
Renforcer la diversification économique dans les régions rurales du Canada grâce à une aide mieux ciblée				
Enjeu : Développer des industries et des activités touristiques à valeur ajoutée dans les régions tributaires de la production primaire				
Prochaine étape	Initiatives principales/Principaux résultats	Réalisé	En cours	Commentaires
31. Élaborer et promouvoir des programmes qui favorisent la diversification en faveur de secteurs à valeur ajoutée.	<p>Le Fonds canadien d'adaptation et de développement rural d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) est un programme de 60 millions de dollars par an qui appuie des initiatives favorisant l'innovation et la valeur ajoutée dans le secteur de l'agriculture.</p> <p>En 2000–2001, le Programme de partage des frais pour l'investissement d'AAC a doublé, pour un total de 26,9 millions de dollars, les fonds de 777 projets de recherche du secteur privé. Dans l'ensemble, ces fonds sont largement destinés à des projets à valeur ajoutée surtout situés dans les collectivités rurales. Par exemple, le Programme a</p> <p>des pommes en leur donnant une texture et une couleur plus attrayantes.</p> <p>naturelles Canada (RNCan) permet de déterminer les possibilités économiques sylvicoles durables</p> <p>économies des collectivités locales grâce à de vastes partenariats entre les parties intéressées.</p>		<p>✓</p> <p>✓</p>	<p>www.agr.ca/progser/card_f.phtml</p> <p>Voir res2.agr.gc.ca/research-recherche/, ou composer le (613) 759-7852.</p> <p>www.modelforest.net, ou</p>

Prochaine étape	Initiatives principales/Principaux résultats	Réalisé	En cours	Commentaires
<p>31. Élaborer et promouvoir des programmes qui favorisent la diversification en faveur de secteurs à valeur ajoutée.</p> <p>(suite)</p>	<p>Le Programme forestier des Premières nations de RNCan a pour objet d'améliorer les conditions économiques en haussant le nombre d'emplois à long terme, en forgeant des partenariats et en renforçant la capacité des Autochtones d'exploiter des entreprises axées sur les ressources forestières et de gérer de façon durable les forêts des réserves.</p> <p>Le Programme de développement des collectivités des organismes de développement régional prévoit l'appui continu des initiatives de diversification, notamment la production de placage de pin blanc, la production de sirop de bouleau et de friandises, et la fabrication artisanale à partir de matières forestières.</p>		<p>✓</p> <p>✓</p>	<p>Voir fnfp.gc.ca/fnfp_f.html, ou composer le (613) 947-7380.</p> <p>Voir Ouest canadien - www.communityfutures.ca Ontario - www.ontcfdc.com Québec - www.dec-ced.gc.ca Atlantique - www.acoa-apeca.gc.ca, ou composer le 1 800 O-Canada (1 800 622-6232).</p>

Prochaine étape	Initiatives principales/Principaux résultats	Réalisé	En cours	Commentaires
32. Collaborer avec les provinces et les territoires pour que les principaux filets de sécurité agricoles soient en place.	<p>À la réunion qu'ils ont tenue en 2001 à Whitehorse, au Yukon, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture ont convenu en principe d'un plan d'action pour le secteur agricole canadien au 21^e siècle.</p> <p>Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux continuent de travailler en vue de parvenir à une entente concernant ce cadre stratégique pour l'agriculture, dans lequel ils se sont engagés à étudier de nouvelles orientations axées vers l'avenir en matière de gestion du risque. Les consultations qu'on projette d'organiser en 2002 auprès des représentants de l'industrie agricole, de la chaîne agroalimentaire et de l'ensemble de la société canadienne contribueront à l'élaboration d'une nouvelle approche en gestion du risque.</p>		✓	Voir www.agr.gc.ca/canadaentete .
33. Mettre en oeuvre la nouvelle initiative de gérance agroenvironnementale.	Cette initiative est mise en oeuvre avec l'aide du financement triennal de 10 millions de dollars du Fonds canadien d'adaptation et de développement rural. Les projets visent les répercussions des pratiques agricoles sur la qualité de l'eau, du sol et de l'air, sur la biodiversité et sur les émissions de gaz à effet de serre. Ils sont approuvés par les conseils d'adaptation dirigés par le secteur.		✓	Voir www.agr.ca/policy/environment/eb/public_html/ebf/aesi.html .
34. Établir de nouveaux partenariats en vue du développement économique communautaire dans les régions rurales du Canada atlantique.	Le Programme de développement des entreprises de l'APECA a permis de prêter près de 80 millions de dollars à des entreprises des régions rurales du Canada atlantique. Ce programme aide les petites et moyennes entreprises à démarrer, à prendre de l'expansion ou à se moderniser.	✓		Voir www.acoa-apeca.gc.ca/f/financial/business.shtml .

Prochaine étape	Initiatives principales/Principaux résultats	Réalisé	En cours	Commentaires
<p>34. Établir de nouveaux partenariats en vue du développement économique communautaire dans les régions rurales du Canada atlantique.</p> <p>(suite)</p>	<p>Le Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités, créé dans le cadre du Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique, est un programme doté d'un budget de 135 millions de dollars et conçu dans le but d'appuyer les mesures stratégiques qui répondent aux besoins de développement économique du Canada atlantique et qui aident principalement les collectivités rurales à renforcer leur assise économique.</p>			
<p>35. Développer des nouveaux débouchés durables et viables de pêche pour réduire la dépendance à l'égard des pêches existantes et en augmenter la valeur.</p>	<p>Pêche et Océans Canada a lancé le Programme de développement des pêches afin d'aider les Premières nations, les pêcheurs et les collectivités de la région du Pacifique à réduire leur dépendance à l'égard du saumon en trouvant de nouveaux créneaux de pêche axés sur les espèces sous-exploitées, en augmentant la valeur marchande des espèces exploitées et en développant de nouveaux créneaux d'aquaculture portant sur d'autres espèces que le saumon.</p>	✓		<p>Voir www.pac.dfo-mpo.gc.ca/ops/fm/toppages/developfisheries.htm.</p>
<p>36. Mettre en oeuvre le Programme de développement durable de l'aquaculture.</p>	<p>À l'automne 2000, Pêches et Océans Canada a lancé le Programme de développement durable de l'aquaculture qui bénéficie d'un financement de 15 millions de dollars par an.</p>	✓		<p>Pour de plus amples renseignements, composer le (613) 990-1459.</p>

Domaine prioritaire n° 8

Collaborer avec les gouvernements provinciaux et territoriaux en vue d'examiner et de mettre à l'essai de nouveaux moyens de procurer aux Canadiens et aux Canadiennes vivant en milieu rural l'accès aux soins de santé à un coût raisonnable

Enjeux : Améliorer l'accès aux services de santé en favorisant la création de modèles novateurs capables de répondre aux besoins des Canadiens et Canadiennes vivant en milieu rural
Favoriser l'amélioration de l'état de santé de la population rurale par la promotion de la santé et la prévention des maladies en collaboration avec les provinces et les territoires
Appuyer les efforts déployés par les provinces et les territoires pour recruter des professionnels du secteur des soins de santé dans les régions rurales et les retenir

Prochaine étape	Initiatives principales / Principaux résultats	Réalisé	En cours	Commentaires
37. Collaborer avec les gouvernements provinciaux et territoriaux en vue de financer des projets pilotes visant la création de nouvelles façons de voir à la prestation des soins de santé dans les régions rurales et éloignées du Canada.	<p>L'Initiative d'innovations en santé pour les régions rurales et éloignées de Santé Canada finance plus de 75 projets nationaux et régionaux liés à la santé en région rurale d'une valeur collective de 11 millions de dollars. Un exemple : un projet géré par la NWT Registered Nurses Association visant à évaluer les possibilités qu'offre l'utilisation d'un service téléphonique pour faciliter la prestation de services sociaux et de soins de santé dans les collectivités éloignées.</p> <p>L'Initiative des projets pilotes du Partenariat rural canadien a appuyé 27 projets liés à la santé communautaire durant une période de quatre ans. Par exemple, le projet de Téléhospice de West Prince déterminera dans quelle mesure la télétechnologie à domicile peut faciliter la prestation de soins palliatifs aux résidents et résidentes de la région de West Prince, à l'Île-du-Prince-Édouard.</p>	<p align="center">✓</p>	<p align="center">✓</p>	<p>Voir www.hc-sc.gc.ca/francais/santerurale/guide.html, ou composer le (613) 946-5100.</p> <p>Voir www.rural.gc.ca/pilot/pilot_f.phtml, ou composer le (613) 759-7112.</p>

Prochaine étape	Initiatives principales/Principaux résultats	Réalisé	En cours	Commentaires
<p>38. Soutenir des initiatives qui créent de nouvelles façons d'utiliser les technologies de l'information pour améliorer la prestation des soins de santé dans les régions rurales et éloignées.</p>	<p>Le Programme des partenariats pour l'infrastructure canadienne de la santé fournit plus ou moins 49 millions de dollars à des projets qui visent à améliorer l'accès aux soins médicaux des populations en régions rurales et éloignées. Par exemple, le secteur de la télémédecine de l'Université Memorial de Terre-Neuve gère actuellement un projet visant à mettre en place des installations de vidéoconférence pour la télésanté dans les collectivités de Bonavista et de Clarendville. Ces installations serviront à offrir des services de santé.</p> <p>Le Programme de soutien à l'infrastructure de la santé a accordé une aide de 1,3 million de dollars à six projets pilotes visant à évaluer de nouvelles technologies de l'information et à améliorer directement la prestation des soins de santé en milieu rural.</p> <p>L'Initiative des Collectivités ingénieuses appuie les services de télésanté dans le Nord de l'Ontario. Le Kuh-ke-nah Network of Smart First Nations possède un réseau à large bande, appelé K-Net, qui fournit des postes de travail en télésanté à cinq collectivités où, grâce à un équipement de vidéoconférence, les gens peuvent consulter à distance un médecin et d'autres professionnels de la santé.</p>	<p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p>	<p>✓</p>	<p>Voir www.hc-sc.gc.ca/ohih-bis/whatfund/index_f.html, ou composer le (613) 952-4526.</p> <p>Voir www.hc-sc.gc.ca/ohih-bis/whatfund/index_f.html, ou composer le (613) 952-4526.</p> <p>Pour plus de renseignements, consulter le site Web suivant : smart.knet.on.ca</p>

Prochaine étape	Initiatives principales/Principaux résultats	Réalisé	En cours	Commentaires
<p>38. Soutenir des initiatives qui créent de nouvelles façons d'utiliser les technologies de l'information pour améliorer la prestation des soins de santé dans les régions rurales et éloignées.</p> <p>(suite)</p>	<p>L'entreprise Inforoute santé au Canada a été mise sur pied grâce à un investissement de 500 millions de dollars. En premier lieu, elle mettra l'accent sur l'élaboration de dossiers électroniques sur les patients.</p>	<p>✓</p>		
<p>39. Encourager les efforts de recherche à l'échelle nationale visant à inclure une perspective rurale (p. ex., les Instituts de recherche en santé du Canada).</p>	<p>Les Instituts de recherche en santé du Canada travaillent actuellement à l'élaboration d'un plan stratégique pour la recherche en santé rurale.</p>		<p>✓</p>	

Domaine prioritaire n° 10

Favoriser les partenariats stratégiques au sein des collectivités, entre les collectivités et entre les gouvernements afin de faciliter le développement des collectivités rurales

Enjeux : Renforcer la Lentille rurale et intensifier le Dialogue rural

Prochaine étape	Initiatives principales/Principaux résultats	Réalisé	En cours	Commentaires
41. Envisager la création d'un comité consultatif regroupant des représentants de la population rurale pour conseiller le secrétaire d'État.	La création d'un comité consultatif ayant pour mandat de fournir des conseils au secrétaire d'État au Développement rural va bon train.		✓	
42. Faire en sorte que les organismes et les membres de divers groupes de la population rurale (p. ex., Premières nations, Métis, Inuits, minorités visibles, jeunes, femmes et bénévoles) participent davantage aux activités de l'Équipe rurale.	Les Équipes rurales de toutes les régions s'efforcent de stimuler la participation de citoyens et de citoyennes et d'organismes à leurs activités : <ul style="list-style-type: none"> • des citoyens et des citoyennes et des organismes en région rurale ont aidé les Équipes rurales du Yukon, de la C.-B., de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse à organiser des conférences régionales; • l'Équipe rurale de l'Ontario a organisé une séance du Dialogue rural à l'intention des francophones de toute la province; • en raison du dialogue permanent entre l'Équipe rurale de l'Île-du-Prince-Édouard et la population rurale, l'Équipe a bénéficié de l'orientation nécessaire pour établir ses priorités; 		✓	Pour joindre l'Équipe rurale de votre région, consulter le site www.rural.gc.ca/contact_f.html#conseil , ou composer le 1 888 781-2222.

Prochaine étape	Initiatives principales/Principaux résultats	Réalisé	En cours	Commentaires
<p>42. Faire en sorte que les organismes et les membres de divers groupes de la population rurale (p. ex., Premières nations, Métis, Inuits, minorités visibles, jeunes, femmes et bénévoles) participent davantage aux activités de l'Équipe rurale.</p> <p>(suite)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • un membre du Conseil de développement social du Nunavut est également membre de l'Équipe rurale du Nunavut; • en février 2002, l'Équipe rurale de la Colombie-Britannique a organisé une séance du Dialogue rural à l'intention des personnes qui souffrent d'une incapacité physique. 			
<p>43. Améliorer le Groupe de discussion en direct du Dialogue rural par le biais de consultations publiques électroniques pouvant prendre la forme de séances de discussion interactives avec le secrétaire d'État.</p>	<p>Le Secrétariat rural a reçu des fonds en 2001–2002 pour améliorer le Groupe de discussion en direct. Une séance de discussion pilote en direct entre le secrétaire d'État et les jeunes ruraux a été tenue en mars 2002 afin de permettre aux jeunes Canadiens et Canadiennes vivant dans les régions rurales et éloignées de faire connaître leurs points de vue sur les questions rurales. Du travail supplémentaire suivra au cours des prochaines semaines.</p>		✓	<p>Cette séance sera évaluée, et les résultats aideront le Secrétariat rural à faire un usage stratégique du Groupe de discussion en vue de solliciter la participation des Canadiens en milieu rural, de les consulter et d'établir un dialogue avec eux.</p>
<p>44. Organiser dans les régions des activités liées au Dialogue rural en collaboration avec les partenaires au cours de 2001.</p>	<p>Les Équipes rurales ont organisé 11 séances régionales du Dialogue rural au Québec, en Ontario, en Saskatchewan et au Manitoba.</p> <p>Le secrétaire d'État a été l'hôte des conférences rurales régionales à Vernon en Colombie-Britannique, à Haines Junction au Yukon, à North Bay en Ontario et à Cornwallis en Nouvelle-Écosse.</p>	✓ ✓		

Prochaine étape	Initiatives principales/Principaux résultats	Réalisé	En cours	Commentaires
<p>44. Organiser dans les régions des activités liées au Dialogue rural en collaboration avec les partenaires au cours de 2001.</p> <p>(suite)</p>	<p>Les Équipes rurales de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon ont mené des sondages téléphoniques auprès des populations urbaines et rurales.</p> <p>On a mis au point la Trousse d'outils pour un dialogue avec les collectivités afin d'aider les collectivités rurales et éloignées à tenir leurs propres séances de dialogue. Elle aidera les citoyens et les citoyennes à travailler ensemble à former une vision commune de leur collectivité, à nouer des partenariats et à décider des moyens à mettre en œuvre pour réaliser leur vision.</p>	<p>✓</p> <p>✓</p>		<p>Voir www.rural.gc.ca/dialogue/tool/index_f.phtml, ou composer le 1 888 781-2222.</p>
<p>45. Organiser une nouvelle Conférence rurale nationale en 2002.</p>	<p>La deuxième Conférence rurale nationale a eu lieu en avril 2002, à Charlottetown.</p>	<p>✓</p>		<p>Voir www.rural.gc.ca/conference/index_f.phtml.</p>
<p>46. Inclure davantage d'articles locaux, particulièrement des articles produits par les jeunes, au bulletin trimestriel <i>Le Temps rural</i>.</p>	<p>Le personnel du <i>Temps rural</i> s'efforce de diffuser davantage d'articles locaux en incluant un plus grand nombre de reportages d'intérêt humain, en accroissant le nombre de reportages dont les citoyens et les citoyennes des régions rurales et éloignées constituent la source principale, et en mettant l'accent sur la façon dont les événements et les décisions influent sur les collectivités, plutôt que sur les processus gouvernementaux. Dans la mesure du possible, les rédacteurs vivent dans la collectivité sur laquelle ils écrivent, ou à proximité de celle-ci.</p>	<p>✓</p>		<p>Voir www.rural.gc.ca/newsletter/index_f.phtml.</p>

Prochaine étape	Initiatives principales/Principaux résultats	Réalisé	En cours	Commentaires
46. Inclure davantage d'articles locaux, particulièrement des articles produits par les jeunes, au bulletin trimestriel <i>Le Temps rural</i> . (suite)	Le numéro automne/hiver 2001 du bulletin <i>Le Temps rural</i> offrait une section spéciale de deux pages à l'intention des jeunes et accueillait un jeune collaborateur. Le numéro printemps 2002 comportera également des articles sur la jeunesse rurale. Des efforts accrus seront déployés pour faire en sorte que <i>Le Temps rural</i> soit publié quatre fois l'an.	✓	✓	
Enjeu : Améliorer l'exécution de l'Initiative des projets pilotes du Partenariat rural canadien				
47. Traiter rapidement les demandes de financement soumises à l'Initiative des projets pilotes Partenariat rural canadien.	L'étape de l'approbation des demandes pour la quatrième et dernière année de l'Initiative des projets pilotes est terminée. Les efforts visant à réduire le délai d'approbation dans le cadre du programme ont échoué. Toutefois, les citoyens et les citoyennes des régions rurales et les ministères et organismes fédéraux ont formulé des recommandations sur les moyens de simplifier le processus de demande, et on en a tenu compte dans l'élaboration de la nouvelle Initiative de développement rural. Des changements importants seront apportés.		✓	Voir www.rural.gc.ca , ou composer le 1 877 295-7160 (numéro sans frais).
48. Financer les projets pilotes qui visent à solutionner des problèmes clairement délimités et qui répondent à des objectifs précis.	L'Initiative de développement rural qui est en cours de planification ciblera spécifiquement des activités de développement communautaire dans le but d'optimiser le potentiel des collectivités grâce à la planification communautaire, au développement du leadership et à la promotion d'un développement durable qui établit un équilibre entre les questions économiques, sociales, culturelles et environnementales.		✓	Voir www.rural.gc.ca , ou composer le 1 877 295-7160 (numéro sans frais).

Prochaine étape	Initiatives principales/Principaux résultats	Réalisé	En cours	Commentaires
<p>49. Partager les résultats des projets pilotes avec les membres de la population rurale de diverses façons, y compris par le truchement du site Web rural, du bulletin <i>Le temps rural</i> et des journaux agricoles.</p>	<p>On rédige des articles sur les projets pilotes à l'intention des médias ruraux, des bulletins régionaux des Équipes rurales et du bulletin national <i>Le temps rural</i>. Ces articles sont également publiés sur le site Web rural.</p> <p>Les projets pilotes qui se sont avérés une réussite sont mis en valeur aux conférences rurales, où l'on met en commun les enseignements qui en découlent et où l'on discute des possibilités de les reproduire dans d'autres collectivités.</p> <p>La publication <i>Projets pilotes : Réussites et leçons apprises</i> est disponible sur support papier et sur le site Web rural.</p> <p>Une description des projets pilotes figure sur le site Web rural.</p>	<p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p>	<p>✓</p> <p>✓</p>	<p>Voir www.rural.gc.ca.</p> <p>Voir www.rural.gc.ca ou composer le 1 877 295-7160 (numéro sans frais).</p> <p>Voir www.rural.gc.ca/pilot/pilot_f.phtml.</p>

Domaine prioritaire n° 11

Promouvoir le Canada rural comme un endroit où il fait bon s'établir, travailler et élever une famille,
et reconnaître le rôle du Canada rural dans l'identité et le bien-être de la nation

Enjeu : Reconnaître la valeur du Canada rural et en tenir compte

Prochaine étape	Initiatives principales/Principaux résultats	Réalisé	En cours	Commentaires
<p>50. Utiliser les structures parlementaires pour promouvoir publiquement l'importance du Canada rural auprès de tous les Canadiens. Faire connaître les préoccupations des Canadiens vivant en milieu rural, notamment en déposant le Rapport rural annuel au Parlement.</p>	<p>Le secrétaire d'État s'est adressé au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire concernant le Partenariat rural canadien et le Canada rural.</p> <p>Le deuxième Rapport rural annuel au Parlement a été déposé en décembre 2001.</p> <p>On envoie régulièrement de l'information aux parlementaires afin qu'ils soient au fait des initiatives et des enjeux ruraux. Par exemple, on leur a fait parvenir de l'information sur les nouveaux programmes de financement, les rapports annuels, les plans d'action et les rapports des activités du Dialogue rural.</p> <p>Le secrétaire d'État a participé à un débat exploratoire sur les industries primaires du Canada le 24 avril 2001.</p> <p>On invite les parlementaires locaux à participer aux activités organisées dans le cadre du Dialogue rural.</p>	<p align="center">✓</p> <p align="center">✓</p> <p align="center">✓</p>	<p align="center">✓</p> <p align="center">✓</p>	<p>Voir www.rural.gc.ca/annualreport/2001/index.phtml.</p> <p>Voir www.parl.gc.ca/.</p>

Prochaine étape	Initiatives principales/Principaux résultats	Réalisé	En cours	Commentaires
<p>53. S'assurer de faire connaître à un public plus large les expériences réussies dans le Canada rural par le biais de la radio et des journaux.</p> <p>(suite)</p>	<p>Les journaux locaux publient des articles sur la vie rurale qui sont rédigés à partir de communiqués, de sites Web et de publications du Secrétariat rural. Le secrétaire d'État a rencontré les représentants des associations des journaux communautaires de l'Ontario et de l'Alberta.</p> <p>En 2001, Agriculture et Agroalimentaire Canada a produit environ 60 comptes rendus d'expériences réussies pour la radio. Le programme de radio prêt à la diffusion est distribué par Broadcast News à 400 stations de radio dans l'ensemble du pays.</p>		<p>✓</p> <p>✓</p>	
<p>54. Poursuivre la collaboration avec les organismes non gouvernementaux en vue de promouvoir le Canada rural.</p>	<p>L'Équipe rurale de l'Alberta et l'Alberta Rural Newspapers Association ont lancé un programme annuel de reconnaissance visant à promouvoir l'excellence du journalisme rural.</p> <p>Le Partenariat rural canadien appuie les initiatives des organismes ruraux visant à promouvoir le Canada rural. Par exemple, celui-ci a fourni du financement dans le cadre de l'Initiative canadienne pour les collectivités rurales agricoles (ICCRA).</p> <p>En mars 2002, le secrétaire d'État a lancé le Dialogue urbain et annoncé qu'il visiterait plusieurs villes canadiennes cette année afin de discuter, dans un cadre urbain, le rôle important que jouent les collectivités rurales et éloignées. Jusqu'ici, il a prononcé des discours et rencontré des membres d'organismes à Edmonton, Calgary, Regina, Toronto, Montréal et Saint John.</p>		<p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p>	<p>Voir www.agr.gc.ca/carci/.</p>